

CES INFORMATIONS NE SONT PAS DESTINÉES À ÊTRE DIFFUSÉES, PUBLIÉES OU DISTRIBUÉES (DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT) AU CANADA, EN AUSTRALIE, DANS LA RÉGION ADMINISTRATIVE SPÉCIALE DE HONG KONG DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, EN AFRIQUE DU SUD OU AU JAPON, OU À DESTINATION DE CES PAYS.

CES INFORMATIONS NE CONSTITUENT PAS UNE OFFRE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. LES TITRES AUXQUELS CES INFORMATIONS FONT RÉFÉRENCE N'ONT PAS ÉTÉ ET NE SERONT PAS ENREGISTRÉS EN VERTU DU SECURITIES ACT DE 1933, DANS SA VERSION MODIFIÉE (CI-APRÈS LE «SECURITIES ACT») ET NE PEUVENT ÊTRE NI PROPOSÉS NI VENDUS AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, À MOINS D'UN ENREGISTRMENT OU D'UNE EXEMPTION D'UN ENREGISTRMENT EN VERTU DU SECURITIES ACT. IL N'Y AURA PAS D'OFFRE PUBLIQUE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Communiqué de presse

L'Assemblée générale extraordinaire de Credit Suisse Group AG approuve la mise en œuvre de l'augmentation de capital

Zurich, 18 mai 2017 Lors de l'Assemblée générale extraordinaire de Credit Suisse Group AG, qui s'est tenue aujourd'hui à Zurich, les actionnaires ont approuvé la proposition d'augmentation du capital. Les actionnaires ont approuvé une augmentation ordinaire du capital dans le cadre d'une offre de droits de souscription pour un maximum de 404 526 794 nouvelles actions nominatives à émettre pour les actionnaires existants.

À une majorité de 99,35% des voix représentées, les actionnaires de Credit Suisse Group AG ont approuvé une augmentation du capital-actions au moyen d'une offre de droits de souscription pour un maximum de 404 526 794 nouvelles actions nominatives à émettre, d'une valeur nominale de 0.04 CHF chacune, aux actionnaires existants¹. La proposition d'offre de droits a donc été approuvée par plus de la majorité requise de plus de 50,0% des voix représentées lors de l'Assemblée générale extraordinaire.

En conséquence, les actionnaires de Credit Suisse Group AG se verront allouer un droit de souscription préférentiel pour chaque action nominative qu'ils détiendront le 22 mai 2017 (à la clôture du négoce à la SIX Swiss Exchange), y compris pour les nouvelles actions à émettre dans le cadre du dividende optionnel pour l'exercice 2016 tel qu'approuvé lors de l'Assemblée générale ordinaire du 28 avril 2017. 11 droits de souscription préférentiels permettront au détenteur de tels droits – pour autant qu'ils ne soient pas soumis à certaines restrictions en vertu de lois locales – d'acquérir 2 nouvelles actions nominatives au prix de 10.80 CHF par action. Credit Suisse Group AG s'attend à ce que les produits net de l'offre de droits de souscription (sans l'émission de nouvelles actions résultant de l'exercice de droits liés à des actions reçues dans le cadre d'un dividende optionnel) s'élèvent à environ 4 milliards de CHF.

¹ y compris un maximum de 24 545 454 nouvelles actions nominatives à émettre dans le cadre de l'offre de droits résultant de l'exercice des droits de souscription alloués aux actions reçues comme dividende optionnel. Le Conseil d'administration déterminera le nombre de nouvelles actions qui seront émises en lien avec l'offre de droits, une fois que le nombre de droits alloués aux actions reçues dans le cadre du dividende optionnel sera connu le 19 mai 2017, après la fin de la période d'option pour le dividende optionnel. Le nombre total de nouvelles actions à émettre dans le cadre de l'offre de droits sera réduit en conséquence.

CES INFORMATIONS NE SONT PAS DESTINÉES À ÊTRE DIFFUSÉES, PUBLIÉES OU DISTRIBUÉES AU CANADA, EN AUSTRALIE, DANS LA RÉGION ADMINISTRATIVE SPÉCIALE DE HONG KONG DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, EN AFRIQUE DU SUD OU AU JAPON, OU À DESTINATION DE CES PAYS.

Il est prévu que les droits de souscription préférentiels soient négociables à la SIX Swiss Exchange durant la période du 23 mai au 2 juin 2017. La période d'exercice des droits de souscription préférentiels devrait durer du 23 mai au 7 juin 2017, 12h00 (midi) (HEEC). La cotation et le premier jour de négoce des nouvelles actions nominatives à la SIX Swiss Exchange, de même que la livraison des nouvelles actions nominatives contre paiement du prix de l'offre, sont prévus pour le 8 juin 2017.

Dates-clés indicatives pour l'augmentation de capital

19 mai 2017	Communiqué de presse et annonce du nombre final d'actions à émettre dans le cadre de l'offre de droits de souscription (après 17h30 HEEC)
22 mai 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Après la clôture des marchés à la SIX Swiss Exchange: date butoir pour déterminer quels sont les actionnaires existants bénéficiaires de droits de souscription préférentiels - Les actionnaires qui achèteront des actions nominatives après la date butoir acquerront ces actions sans droits de souscription préférentiels - Publication du prospectus d'offre et de cotation
23 mai 2017	Date ex-droits de souscription: à partir de cette date, les actions sont négociées sans droits de souscription préférentiels
23 mai 2017 – 2 juin 2017	Négoce des droits (négoce à la SIX Swiss Exchange)
23 mai 2017 – 7 juin 2017 12h00 (midi) (HEEC)	Période d'exercice des droits
7 juin 2017	Communiqué de presse annonçant les résultats de l'offre de droits de souscription (après 17h30 HEEC)
8 juin 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Règlement de l'offre de droits de souscription (livraison des nouvelles actions nominatives contre paiement du prix de l'offre) - Cotation et premier jour de négoce à la SIX Swiss Exchange des nouvelles actions nominatives

Informations pour les investisseurs

Adam Gishen, Investor Relations, Credit Suisse

Tél.: +41 44 333 71 49

E-mail: investor.relations@credit-suisse.com

Informations pour les médias

Christoph Meier, Media Relations, Credit Suisse

Tél.: +41 844 33 88 44

CES INFORMATIONS NE SONT PAS DESTINÉES À ÊTRE DIFFUSÉES, PUBLIÉES OU DISTRIBUÉES AU CANADA, EN AUSTRALIE, DANS LA RÉGION ADMINISTRATIVE SPÉCIALE DE HONG KONG DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, EN AFRIQUE DU SUD OU AU JAPON, OU À DESTINATION DE CES PAYS.

E-mail: media.relations@credit-suisse.com

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Remarque importante

Ce document a pour but de fournir des informations aux actionnaires de Credit Suisse Group AG et au grand public sur l'augmentation du capital-actions approuvée par l'Assemblée générale extraordinaire de Credit Suisse Group AG le 18 mai 2017. Il ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de Credit Suisse Group AG. Ce document ne constitue pas un prospectus au sens de l'article 652a du Code des obligations, ni un prospectus de cotation tel que défini dans le Règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange AG ou de toute autre place boursière ou plateforme de négoce réglementée en Suisse, ni un prospectus en vertu de toute autre loi applicable. Des exemplaires de ce document ne peuvent être envoyés à aucune juridiction ni distribués dans ni envoyés en provenance de juridictions dans lesquelles la loi l'interdit ou l'exclut. Les informations contenues dans le présent document ne constituent ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat dans aucune juridiction dans laquelle une telle offre ou une telle sollicitation seraient illégales préalablement à l'enregistrement, à l'exemption d'enregistrement ou à la qualification en vertu des lois relatives aux titres de quelque juridiction que ce soit. La décision de participer à l'offre de droits de souscription de Credit Suisse Group AG, qui a été approuvée par l'Assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2017, doit être basée exclusivement sur l'offre et sur le prospectus de cotation publiés par Credit Suisse Group AG à cet effet et non pas sur la base de ce document.

Ce document ne constitue pas une offre ou une invitation à souscrire ou à acheter des titres aux États-Unis d'Amérique. Les actions auxquelles il est fait référence n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu du Securities Act ou des lois d'aucun État et ne peuvent être ni proposées ni vendues aux États-Unis d'Amérique, à moins d'un enregistrement ou d'une exemption d'enregistrement en vertu du Securities Act. Il n'y aura pas d'offre publique d'actions aux États-Unis d'Amérique.

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une offre de titres au public au Royaume-Uni. Aucun prospectus offrant des titres au public ne sera publié au Royaume-Uni. Ce document est distribué et destiné uniquement (i) aux personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni ou (ii) aux professionnels de l'investissement relevant de l'article 19(5) du «Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005» (l'«**Order**») ou (iii) aux personnes qui sont membres ou bénéficiaires de certains organismes relevant de l'article 43(2) de l'Order ou (iv) aux entités très fortunées (high net worth), et aux autres personnes légalement autorisées à en recevoir la communication, relevant de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Order (toutes ces personnes étant désignées collectivement par le terme de «**personnes concernées**»). Les actions sont disponibles uniquement pour ces personnes concernées, et toute invitation, toute offre ou tout accord de souscrire, d'acheter ou d'acquérir de toute autre façon ces actions seront uniquement adressés à ces personnes concernées ou conclus avec elles. Toute personne

CES INFORMATIONS NE SONT PAS DESTINÉES À ÊTRE DIFFUSÉES, PUBLIÉES OU DISTRIBUÉES AU CANADA, EN AUSTRALIE, DANS LA RÉGION ADMINISTRATIVE SPÉCIALE DE HONG KONG DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, EN AFRIQUE DU SUD OU AU JAPON, OU À DESTINATION DE CES PAYS.

ne faisant pas partie de ces personnes concernées ne doit pas agir sur la base de ce document et de son contenu ni s'y fier.

Toute offre de titres au public qui peut être considérée comme conforme à cette communication dans tout État membre de l'EEE ayant mis en application la Directive 2003/71/EC (dans sa version modifiée, y compris par la Directive 2010/73/EU, et y compris les mesures d'application dans tout État membre, la «**Directive sur les prospectus**») est adressée uniquement aux investisseurs qualifiés dans cet État membre au sens de la Directive sur les prospectus.

Stabilisation

Stabilisation /ICMA.

Déclaration de mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives. En outre, nous-mêmes et des tiers en notre nom pourrions faire ultérieurement des déclarations prospectives. De telles déclarations pourraient notamment inclure, sans limitation, des informations quant aux points suivants:

- nos projets, objectifs ou buts;
- notre performance économique future ou nos perspectives;
- l'incidence potentielle de certains événements sur notre performance future; et
- des hypothèses sous-jacentes à ces informations.

Des termes tels que «estimer», «anticiper», «s'attendre à», «avoir l'intention de», «prévoir» ou d'autres termes analogues indiquent le caractère prospectif de certaines informations; toutefois, il existe d'autres moyens de mettre en évidence ce caractère. Nous ne prévoyons pas de mettre à jour lesdites informations prospectives, sauf si les prescriptions légales relatives aux titres l'exigent.

Les informations prospectives recèlent, de par leur nature, des incertitudes et des risques généraux ou particuliers; en outre, les prédictions, prévisions, projections ou autres types de formulations contenues, explicitement ou implicitement, dans des informations prospectives peuvent ne pas se réaliser. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants pourraient conduire à des résultats s'écartant en substance des projets, objectifs, attentes, estimations et intentions formulés dans le cadre de telles informations. Ces facteurs incluent:

- l'aptitude à maintenir une liquidité suffisante et à accéder aux marchés des capitaux;
- la volatilité du marché et les fluctuations des taux d'intérêt, ainsi que les évolutions affectant les niveaux des taux d'intérêt;
- la conjoncture économique mondiale en général et celle, en particulier, des pays dans lesquels nous effectuons nos opérations, notamment le risque de la poursuite d'une reprise lente ou d'une baisse de l'économie américaine ou d'autres pays développés ou de marchés émergents en 2017 et au-delà;
- l'impact direct et indirect de la poursuite de la détérioration ou d'une reprise lente des marchés immobiliers résidentiels et commerciaux;

CES INFORMATIONS NE SONT PAS DESTINÉES À ÊTRE DIFFUSÉES, PUBLIÉES OU DISTRIBUÉES AU CANADA, EN AUSTRALIE, DANS LA RÉGION ADMINISTRATIVE SPÉCIALE DE HONG KONG DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, EN AFRIQUE DU SUD OU AU JAPON, OU À DESTINATION DE CES PAYS.

- des décisions défavorables en termes de rating de la part d'agences de notation concernant notre établissement, des émetteurs souverains, des produits structurés de crédit ou d'autres engagements dans des crédits;
- la capacité à réaliser nos objectifs stratégiques, notamment en matière d'efficience des coûts, d'afflux de nouveaux capitaux, de bénéfice/(perte) avant impôts, de ratios de fonds propres et de rendement des fonds propres réglementaires, de seuil d'exposition à l'endettement, de seuil d'actifs pondérés en fonction des risques et d'autres objectifs et ambitions;
- la capacité de nos contreparties à honorer leurs engagements envers nous;
- les effets de politiques budgétaires, fiscales, monétaires, commerciales ou en matière de taux de change et de leur modification, ainsi que ceux des fluctuations de change;
- les événements politiques et sociaux, y compris les guerres, troubles civils ou activités terroristes;
- le risque de contrôle des changes, d'expropriation, de nationalisation ou de confiscation d'actifs dans des pays dans lesquels nous effectuons nos opérations;
- des facteurs opérationnels tels que la défaillance de systèmes, l'erreur humaine ou l'incapacité de mettre en œuvre correctement des procédures;
- le risque de cyberattaques sur nos activités ou nos opérations;
- les actions entreprises par des organismes de régulation à l'égard de nos activités et pratiques professionnelles ainsi que les changements qui peuvent en résulter dans notre organisation, nos pratiques et nos Instructions dans les pays où nous effectuons nos opérations;
- les effets dus aux changements de législation, de règlements ou de normes ou pratiques comptables dans les pays où nous effectuons nos opérations;
- les effets potentiels des changements proposés dans la structure de notre entité juridique;
- la concurrence ou l'évolution de notre position concurrentielle dans des zones géographiques ou des domaines d'activité dans lesquels nous effectuons nos opérations;
- la possibilité de recruter et de retenir du personnel qualifié;
- la capacité de préserver notre réputation et de promouvoir notre marque;
- l'aptitude à augmenter notre part de marché et à maîtriser les dépenses;
- les mutations technologiques;
- le développement opportun de nos produits et services et leur acceptation par les utilisateurs, ainsi que la valeur globale que ceux-ci reconnaissent à ces produits et services;
- les acquisitions, y compris l'aptitude à réussir l'intégration des entités acquises, et les cessions, y compris l'aptitude à vendre des actifs secondaires;
- le règlement en notre défaveur de litiges, de procédures réglementaires et d'autres événements analogues; et
- d'autres événements imprévus ou inattendus et notre réussite dans la gestion des risques inhérents aux éléments précités.

Nous vous mettons en garde contre le fait que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de toute évaluation d'informations prospectives, nous vous conseillons d'examiner avec attention non seulement les facteurs précités et les autres incertitudes ou événements, mais également les informations présentées dans notre rapport de gestion 2016 (en anglais) au point Risk factors, sous Information on the company.